



LIÈGE MÉTROPOLE

CONFÉRENCE D'ARRONDISSEMENT
DES BOURGMESTRES ET DU COLLÈGE
PROVINCIAL DE LIÈGE A.S.B.L.

COMMUNIQUE DE PRESSE

Ce vendredi 29 juin s'est tenue la dernière Conférence des Bourgmestres de l'Arrondissement de Liège de la législature.

2 décisions importantes ont été prises l'une concernant le Ry Ponet et l'autre relative à la sécurisation des écoles.

Ry-Ponet

Comme annoncé par Willy Demeyer lors de sa rencontre avec la plateforme de défense du site, le memorandum en faveur de la reconnaissance du Parc du Ry-Ponet a été abordé lors de cette réunion.

Ce dossier est clairement supracommunal car l'espace paysager en question se situe à cheval sur le territoire de 4 communes : Beyne-Heusay, Chaudfontaine, Fléron et Liège.

Sur proposition de son Président et à l'unanimité des Bourgmestres présents, Liège Métropole a décidé d'apporter son soutien à la création d'un parc métropolitain du Ry-Ponet et de signer l'appel aux élus et candidats aux élections locales de 2018.

En effet, ce projet rencontre plusieurs objectifs poursuivis par le Schéma de Développement de l'Arrondissement de Liège notamment :

- la préservation des diversités paysagères,
- l'amplification de l'agriculture tant rurale qu'urbaine,
- la valorisation touristique et culturelle du territoire,
- la conciliation du développement urbanistique et des défis environnementaux.

L'appel a été signé symboliquement au nom de Liège Métropole par MM. Demeyer, Président, Piette, Vice-président, Cappa et Burton.

Un programme de sécurisation des écoles au niveau de l'arrondissement

Quelle réaction avoir en cas d'intrusion armée dans une école ou un lieu public, comment former le personnel de ces établissements, quels sont les réflexes à avoir, sont quelques-unes des questions qui se sont imposées aux Bourgmestres de l'arrondissement suite à la récente fusillade survenue à Liège.

La Ville de Liège ayant développé un module de prévention spécifique aux intrusions armées avec sa zone de Police et son service de Prévention, plusieurs Bourgmestres ont marqué leur intérêt pour une présentation de la méthodologie utilisée.

Ce vendredi, le Dirigeant du Centre de Maîtrise de la violence de la zone de Police et la responsable du service de sécurisation du Plan de Prévention, ont expliqué aux Bourgmestres présents la manière dont le module liégeois a été élaboré, les conditions de mises en œuvre, les points d'attention à avoir,...

S'en est suivi un échange nourri entre les Bourgmestres et les responsables du programme. Tous les participants étant intéressés de voir comment développer ce type d'actions dans leurs communes en fonction des moyens humains disponibles.

Sur proposition de Willy Demeyer, il a été convenu de solliciter, via Christian Beaupère, Chef de Corps de la Zone de Police de Liège et Président de l'association des Chefs de Corps de l'arrondissement, ladite association afin qu'elle détermine un plan de travail permettant de former des formateurs à ces techniques de prévention au sein des différentes communes et zones de police. Ces personnes pourront ensuite former leurs collègues au sein de leurs services.

Ce plan d'action en matière de sécurisation serait une première pour l'arrondissement de Liège et permettrait une mutualisation des moyens mis en œuvre tant en termes de méthodologie que de supports audio-visuels.